



**Voeu présenté par l'Association Action Barbès
au Conseil d'Arrondissement du 10e - séance du 15 juin 2015**

Création d'un groupe de travail sur la présence des autocars dans l'espace public

Le 1er décembre dernier, nous vous présentions un voeu, témoignant des nuisances liées à la présence des cars de tourisme, notamment au regard de leurs stationnements illicites dans nos quartiers. Nous insistions sur la nécessité pour Paris de faire preuve d'innovations pour y faciliter les déplacements des touristes par un système de transports en commun performant et écologique. Nous vous demandions aussi les actions que vous comptiez mettre en oeuvre pour réduire la présence de ces cars de tourisme.

Vous nous avez répondu que, dès le mois de janvier 2015, des groupes de travail seraient constitués sur le plan local, avec les autocaristes, des représentants des services de la Direction de la Voirie et des Déplacements de Paris (DVD), des Sections Territoriales de Voirie (STV) et des mairies d'arrondissement. Vous avez indiqué que ces groupes de travail seraient ouverts aux associations et aux Conseils de Quartier (CQ) "afin que la concertation soit la plus précise possible" (sic).

A ce jour, qu'en est-il ?

Avec l'annonce récente de la volonté de la Mairie de Paris et de la Préfecture de Police de mener des opérations « coup de poing » contre le stationnement illicite des autocars, nous signalons ces stationnements quasi-quotidiennement aux cabinets de Christophe Najdovski et du Préfet de Police.

Toutefois le problème demeure, au nord de l'arrondissement et jusqu'aux abords de la Gare de l'Est, boulevard de Strasbourg, et devant la Gare, à l'angle de la rue d'Alsace et de la rue du 8 mai 1945, nous constatons quotidiennement des autocars qui occupent illicitement la chaussée, garés en double, triple file, voire quadruple file.

Nous avons donc interrogé le Directeur de la Gare Paris Est, Philippe Walliser, pour connaître les dispositifs de dépose-reprise des autocars. Ce dernier nous a indiqué que :

*"sur le périmètre SNCF de la Gare de Paris Est, il n'y a pas la capacité à accueillir des cars de tourisme"
"une solution est donc à trouver sur l'espace public" (sic).*

Nous pouvons tout de même nous interroger sérieusement :

L'espace public est-il consacré à la dépose-reprise des passagers des autocars, soit associés à un voyage en train, soit indépendamment des trains ?

Alors que :

- nous vous incitons depuis des années à aménager les abords inter-quartiers de la Gare de l'Est,
- des propositions de végétalisation (dans le cadre du dispositif "Du Vert près de chez moi") pour cette très vaste chaussée n'ont pas été retenues par vos services,
- vous préparez la déclinaison du plan Vélo avec le passage devant la Gare de l'Est, dans la rue du 8 mai 1945.

Dans ce contexte, nous vous demandons :

- d'insister auprès de la Préfecture de Police pour que ces stationnements intempestifs sur la chaussée soient verbalisés.
- de préserver l'espace public devant la Gare de l'Est, pour l'aménager à meilleur escient, pour le bien des habitants du 10e, et non pas en cédant à l'éventuelle pression de la SNCF qui dispose d'un large parvis pour accueillir ses autocars (autocaristes affiliés à SNCF).
- et puis enfin, de mettre en place un groupe de travail et de concertation sur la présence des autocars dans nos quartiers, gare de l'Est, boulevard de la Chapelle, etc...